

**CONCOURS EXTERNE**

TECHNICIEN classe normale – BAP J

Emploi type : technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle

**Epreuve écrite d'admissibilité**

(Durée 3 heures, coefficient 3)

Date de l'épreuve : mardi 2 juin 2015.

**Le Sujet comporte 9 pages**

**Assurez-vous que cet exemplaire est complet**

Il est rappelé que l'identité du candidat ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande à en-tête de la copie mise à disposition. **Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie mènera à l'annulation de votre épreuve.** L'usage d'encre de couleur rouge ou verte est interdit.

L'usage de documents ou de la calculatrice n'est pas autorisé.

Les téléphones portables doivent être rangés et déconnectés. Ils ne devront pas être sortis ou consultés durant toute l'épreuve, même pour regarder l'heure.

Vous devez rédiger vos réponses directement sur le sujet en respectant les emplacements réservés à cet effet et en soignant la présentation. Aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé. Il ne doit pas être dégrafé et devra être remis aux surveillants à l'issue de la composition.

## SUJET

Donner la définition des sigles suivants :

RNCP	
ITRF	
CFVU	
ENT	
TRE	
ECTS	
AMI	
SPRO	
CNESER	
CROUS	

**10 questions à choix multiples (entourer la bonne réponse) :**

1) Quel est le premier diplôme de l'enseignement supérieur :

- le baccalauréat
- le DEUG
- la licence

2) Le baccalauréat est un diplôme de niveau :

- V
- IV
- III

3) Qu'est-ce que la VES ? :

- la validation des enseignements secondaires
- la validation des études supérieures
- la validation d'études supplémentaires

4) Les IAE sont :

- des écoles de commerce
- des instituts au sein des Universités
- des écoles d'administration privées

5) Le recteur d'académie est :

- le président de l'Université
- le chancelier des Universités
- n'a pas d'autorité sur les universités

6) Le pourcentage d'insertion professionnelle des étudiants de master dans les Universités est en moyenne de :

- 50%
- moins de 80%
- plus de 80%

7) L'Université de Poitiers en 2014, compte :

- Environ 9000 étudiants
- Environ 24000 étudiants
- Environ 34000 étudiants

8) Une compétence peut être définie comme :

- l'ensemble des pré-requis pour entrer à l'université
- l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- l'ensemble de ses expériences professionnelles

9) Quel service n'a pas pour cœur de métier l'orientation ? :

- Le SCUIO
- le CIO
- le CRIJ

10) Quel diplôme n'est pas préparé à l'IUT ? :

- le master
- le DUT
- la licence professionnelle

**10 questions courtes :**

1) Citer deux alternatives au baccalauréat permettant de s'inscrire à l'Université ?

.....  
.....  
.....  
.....

2) Quels sont les dispositifs liés à la validation des acquis ? Les expliquer en quelques lignes

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3) Jusqu'à quel âge peut-on s'inscrire à l'Université ? Sous quels statuts les candidats peuvent-ils s'inscrire ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4) Qu'est-ce que l'ESPE ? Développer le sigle, quel est son rôle, à quoi sa création succède-t-elle ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5) Qu'est-ce que l'Orientation Active ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Décliner le sigle PACES ? Sur quelles filières médicales débouche-t-elle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7) Quel est le diplôme le plus élevé en France ?

.....

.....

.....

8) Qui sont les signataires d'une convention de stage ?

.....

.....

.....

.....

9) Les agents titulaires de l'université font partie de quel ministère ?

.....

.....

.....

10) Quelles sont les 3 missions principales de l'Université ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



